



Kingersheim, une ville sobre en 2030 !

Programme Territoire Engagé Transition Ecologique

Charte d'engagement

La Ville est engagée depuis 2015 dans le processus d'amélioration continu Cit'ergie, devenu, depuis 2022, le Label Territoire Engagé Transition Ecologique Climat Air Energie, affichant ainsi son souhait d'améliorer ses pratiques en faveur de la transition écologique.

Cette charte présente ses engagements pour une ville sobre et durable en 2030.

Kingersheim 2030, une ville sobre et durable, c'est ...

1. La démocratie par le dialogue citoyen (concerter pour que chacun puisse être acteur de la transition, favoriser les initiatives, ...)
2. La sensibilisation et la mobilisation de tous (l'information, la communication, ...)
3. La place faite aux espaces naturels (la nature en ville et le cadre de vie)
4. Penser et organiser la ville durable (l'organisation urbaine et les déplacements)
5. Repenser l'utile et le nécessaire en matière énergétique (l'efficacité de notre patrimoine et la gestion de nos énergies)
6. Une économie de proximité (circuits courts, économie circulaire, ...)

Axe 1 : La démocratie par le dialogue citoyen, pour que chacun puisse être acteur de la transition

Engagement : la Ville s'engage à échanger avec les citoyens dans la mise en œuvre des projets de transition écologique sur le territoire.

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Organiser, chaque année, **2 CCD et 2 commissions réunies** permettant d'échanger sur les questions TE et d'enrichir le plan d'action de la Ville.
- Présenter, chaque année, l'avancement du Label "TETE" à la population, via les **3 Comités de pilotage citoyens et le CCD**, permettant d'enrichir le plan d'action
- Retenir, chaque année, **4 propositions** en faveur de la TE et émanant des citoyens (Comités de Pilotage citoyens et CCD)
- Diffuser, **chaque année**, à l'attention de la population et en interne, le bilan d'avancement des objectifs de la charte d'engagement
- Prendre part **chaque année**, en tant qu'élu et pilote, aux réseaux locaux "Transition écologique" (AGIR...)

Axe 2.1 : La sensibilisation et la mobilisation des acteurs

Engagement : la Ville s'engage à informer, sensibiliser et mobiliser les habitants et les acteurs de son territoire en lien avec m2A pour la mutualisation de certains supports/outils/animations. L'objectif du plan climat est de 30% de la population sensibilisée par an.

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Sensibilisation via l'organisation, chaque année, de **5 visites** de sites, conférences ou projections.
- Sensibiliser à la transition écologique tous les publics via les outils de communication.
- Organiser, tous les ans, au moins **5 événements** tous publics sur les enjeux de la transition écologique.
- Sensibiliser, tous les ans, **1 école** à un sujet transition écologique.
- Equiper **toutes les écoles** primaires volontaires, d'un parc de vélos d'apprentissage à 2026
- Organiser, tous les ans, **3 actions** pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire (visites de l'appartement pédagogique, ateliers...)
- **80% des associations** locales engagées dans les chartes éco-responsables fin 2025 (réalisé en 19 : 50%, objectif initial en 23 : 80%)

Axe 2.2 : La sensibilisation et la mobilisation des acteurs

Engagement : la Ville s'engage à sensibiliser et impliquer ses services et ses élus pour permettre la transition écologique du territoire

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Former et sensibiliser, tous les ans, en moyenne **1/3 des agents et des élus** à la transition écologique
- Obtenir le label Employeur vélo en 2025
- Engager **70% des agents** dans "Mon engagement fait éco" en 2025 (évaluation 2026) et 40% d'actions réalisées, puis + 5% par année d'actions réalisées (*en 2024, évaluation 2025*) : *63% des agents engagés (21/62) et, en moyenne, 33% d'actions (1656)*
- Obtenir le label TETE CAE 2 étoiles en 2025 **et 3 étoiles en 2029**
- **100%** des événements ville engagés dans les chartes éco-responsables en **2026** (Objectif 2025 90%)
- Organiser tous les ans, une action de sensibilisation auprès des agents et élus sur le numérique responsable

Axe 3 : La place faite aux espaces naturels, pour la protection et la préservation des milieux

Engagement : la Ville s'engage à maintenir/développer les espaces naturels existants.

Objectifs : **2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement**

- Consolider les trames verte et bleue intramuros, en poursuivant la plantation d'arbres, de haies vives, d'arbustes, et de nichoirs
- Entretenir **100% des espaces verts** communaux sans produit phytosanitaire, maintenir les 3 libellules **vers un label ville et villages fleuris**
- Poursuivre l'accompagnement et le soutien aux acteurs locaux pour la sensibilisation à la protection du milieu
- Organiser, chaque année, **2 séquences** d'observation de la nuit en ville (extinction EP avec animation ciel étoilé, conférence pollution lumineuse...)
- Désimperméabiliser une cour d'école ou un espace public par mandat
- **Classement des arbres remarquables publics ou privés, inscription au PLU**

Axe 4 : Penser / organiser la ville durable, moins consommatrice d'énergie et d'espace, plus agréable

Engagement : la Ville s'engage à promouvoir les opérations d'aménagements énergétiquement exemplaires (patrimoine public et privé, neuf et réhabilitation).

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Rénover **un** bâtiment public **tous les 4 ans**, **rénovation des 2 bâtiments grands consommateurs**
- Equiper **tous les** bâtiments publics d'arceaux vélos répondants aux critères ALVEOLE.
- Créer **80 places** de stationnements vélos (40 arceaux) devant les commerces avant **2028** (30 en 2025, 30 en 26 et 20 en 27)
- Créer **20 places** de stationnements vélos sous abris couvert **avant 2027** (12 Créa en 2025, 8 en 26)
- Créer ou rénover 5 km de pistes ou bandes cyclables sur le mandat **REV et axes prioritaires**
- Créer au moins **20% à 30%**, selon les zones, de surfaces en pleine terre dans tous les projets et aménagements neufs ou en réhabilitation

Axe 5 : Repenser l'utile et le nécessaire en matière énergétique pour limiter le gaspillage des ressources, Appliquer le principe de sobriété

Engagement : la Ville s'engage à réduire ses besoins énergétiques et à promouvoir le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Intégrer dans l'analyse de tous les marchés passés par la Ville des critères environnementaux comptants pour **20%** de la note.
- Installer, **tous les trois ans**, une nouvelle installation de production d'énergie renouvelable sur un bâtiment public (soit 2 installations par mandat).
- Réduire de **40%** les consommations d'énergie dans les bâtiments publics de plus de 1000 m² **d'ici 2030**
- Réduire de **30%** les consommations d'électricité des éclairages de Noël **jusqu'en 2026**
- Réduire les consommations d'eau dans les bâtiments de la ville : 15% en 2025, **+ 10% à 2030**
- Réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments Ville : de **15%** en **2025**, **+ 20% à 2030**
- Verdir la flotte des véhicules communaux : **20%** de la flotte légère en **2025**, **30% en 2030**
- Relayer le déploiement des composteurs sur le territoire piloté par le SIVOM

Axe 6 : Une économie de proximité par les circuits-courts et l'économie circulaire

Engagement : la Ville s'engage à mettre en valeur et en réseau les entreprises/commerces et association qui s'inscriront dans une démarche durable.

Objectifs : 2025 - 2029 : Poursuite des actions et développement

- Signer un contrat d'approvisionnement pour une électricité «**100% verte** » pour **100%** des contrats de la Ville.
- Valoriser, dans les outils de communication de la Ville, les acteurs locaux engagés dans une démarche de transition (particuliers, associations, commerces de produits locaux...)
- Organiser **90%** des réceptions et repas de la ville avec **90%**, par réception, de produits locaux, bios et de saison et, à minima, une proposition végétarienne
- Fournir, en 2030, 30 % de repas bios dans les cantines (Objectif PCAET M2A)



Merci pour votre participation !